



DÉCISION
de versement d'une aide à la transformation
numérique - PSALMA

LE PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLIS

Vu le règlement n°1022/002 de la commission du 13 décembre 2022 relatif à l'application des articles 137 et 138 du 1^{er} volet sur l'investissement du conseil municipal sur aide de soutien.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L321-2 et L321-5.

Vu la délibération n°13 du 12 février 2025 portant sur l'évaluation du dispositif d'aide à la transformation numérique des entreprises.

Vu la convention relative à la mise en œuvre de SROEE concernant le dispositif d'aide à la transformation numérique.

Vu la demande d'aide à la transformation numérique déposée par l'entreprise PSALMA pour son établissement « Hôtel The Grande City Saint-Martin » le 12 février 2025.

Vu l'avis simple de la commission mis en date du 08 septembre 2025.

CONSIDÉRANT que la société justifie à travers ce projet, le souhait d'effectuer la refonte de son site internet, avec intégration de modules de réservation et de paiement en ligne.

CONSIDÉRANT que l'aide financière est calculée à hauteur de 50 % des dépenses HT éligibles relatives, cette somme ne pouvant être supérieure à 20 000 € HT.

CONSIDÉRANT que le montant total des dépenses HT relatives est de 9 135 €, en application du règlement, les modalités de calcul sont les suivantes : 9 135 50 % = 4 567,50 €.

DECISION

Attribuer à l'entreprise PSALMA, dont le siège est situé au 23 rue des Luthiers - 87010 Limoges, une aide financière d'un montant maximal de 4 567,50 €.

De signer la convention de financement prévoyant les modalités de versement, le versement avec l'entreprise PSALMA, ainsi que tout document devant intervenir dans ce cadre.

D'imputer les dépenses sur les lignes prévues au budget principal de Limoges Métropole.

Fait à Limoges, le 1^{er} OCT. 2025

Le Président de Limoges Métropole,


Stéphane SUDAN

Document communiqué en vertu de la loi n° 178 du 15 juin 1978 relative à l'accès à l'information.
Document communiqué en vertu de la loi n° 178 du 15 juin 1978 relative à l'accès à l'information.

DÉCISION

Décision de versement d'une aide à la transformation numérique à l'entreprise CORNEE

1 DOCUMENT - Publié le 2 Octobre 2025



27278.pdf
(.pdf, 98,3 Ko)



TÉLÉCHARGER